

# EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

CM 05/11/2013 - 1/4

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

**MARDI 05 NOVEMBRE 2013**

\* \* \* \* \*

L'an deux mil treize, le mardi cinq novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur KOCK Francis, Maire

**Etaient présents :** Mesdames DE RÉ Agnès, VIGNERON Anne-Marie, DELPECH Nadège et Messieurs, DÜROS Jean-Louis, BOULANGER Serge, NOUVIAN Claude, CARON Bernard, DEMARQUE Francis, REMY Jean-Jacques.

**Absents excusés :**

Mr LEQUEUX Jean-Paul qui donne pouvoir à Mr KOCK Francis  
Mr JOLY Cyrille

Madame DE RÉ Agnès a été élue secrétaire de séance.

\* \* \* \* \*

Ouverture de la séance à 19 heures 35

**Marché public : Salle polyvalente :**

Mr Le Maire informe l'assemblée que la commission des travaux s'est réunie ce jour, pour la réception des travaux de la chaufferie à la salle polyvalente. Il donne la parole à Mr REMY Jean-Jacques, 1<sup>er</sup> Adjoint, qui présente les différentes interventions qui ont été effectuées :

- Déplacement et modification du coffret électrique pour être en vigueur avec les nouvelles normes électrique.
- Réglage de la programmation de la chaufferie.
- Problème de coupure d'électricité : Mr CUVILLIER (électricien) est intervenu pour la vérification électrique de l'installation complète de la salle polyvalente. Un constat de branchement sur une seule phase de la totalité de nos équipements. L'entreprise LOCHERON interviendra pour modifier le branchement du ballon d'eau chaude, pour éviter qu'il disjoncte.
- Radiateur : mise en place d'un réglage mini/maxi sur chaque robinet thermostatique.
- Un devis pour un contrat d'entretien a été sollicité auprès de l'entreprise LOCHERON. Mais n'effectuant pas de permanence 24 h/24, 7 jours sur 7. Un autre devis sera sollicité auprès de Cofedy. Le premier entretien de la chaudière est prévu courant avril 2014.
- Une copie de l'attestation de sécurité sera incluse dans le dossier de sécurité de la mairie.
- Une demande d'un devis pour l'adoucisseur a été une nouvelle fois demandée.

**Encaissement de chèques :**

Mr Le Maire donne connaissance à l'assemblée que l'assurance GRAS SAVOYE nous rembourse un trop payé de 1.489,17 euros. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement.

**Ajout à l'ordre du jour : Décision modificative :**

Mr Le Maire informe également l'assemblée qu'une décision modificative complémentaire doit être prise afin de régler la facture de défibrillateur :

Du compte 2132 : «Immeubles de rapport»

Opération 20131 «Chauffage salle polyvalente » - 300,00 €

Au compte 21578: « Autre matériel » + 300,00€

Le conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

**École :**

Mr Le Maire informe également l'assemblée que Mr DEMARQUE Francis, conseiller municipal, a obtenu par le CE de l'OPAL, 2 ordinateurs en parfait état de fonctionnement pour l'école primaire. Mr le Maire consultera la directrice d'école pour connaître les besoins en logiciels et les disponibilités faites par l'éducation nationale.

Mr REMY Jean-Jacques informe l'assemblée qu'à la suite de sa visite dans les classes, un transfert des armoires dans les classes vers le hall est nécessaire. Un besoin supérieur en ordinateur a été soulevé, Mr DEMARQUE Francis sollicitera à nouveau son CE pour l'acquisition de 2 nouveaux postes. Une demande de devis auprès de Recycl'aisne sera également faite.

Mr le Maire donne la parole à Mr REMY Jean-Jacques pour le compte rendu des écoles :

- La grève du jeudi 14 novembre au sujet des rythmes scolaires sera suivie par toutes les institutrices. Mr le Maire rappelle que différentes propositions d'organisation ont été proposées par la communauté de Communes, le dossier est en cours d'étude.
- 3 mercredis seront travaillés pour compenser les ponts.
- Les cours de piscine reprendront à partir du 17 février au 20 avril 2014, pour 13 séances.
- Effectif officiel : 75 élèves
- Photocopieur : changement et installation réalisé. La connexion entre les ordinateurs et l'imprimante interviendra ultérieurement. Mme VIGNERON Anne Marie souligne qu'il serait souhaitable de restaurer un meilleur dialogue avec les enseignantes afin d'éviter les incompréhensions sur certaines questions et de mettre des personnes en difficulté face aux interrogations et attentes de chacun. Elle déplore le manque de communication qui engendre des situations inconfortables pour les parents d'élèves face aux enseignantes. Elle propose d'apporter une réponse écrite aux enseignantes concernant leur demande de travaux et/ou matériel afin d'éviter les incompréhensions parfois génératrices de controverse.
- Téléphone : Un achat va être effectué prochainement
- Mr le Maire souligne qu'il propose de rencontrer prochainement les nouveaux parents d'élèves élus pour leur faire part d'un état des lieux des travaux engagés et réalisés et des investissements effectués aux écoles ces dernières années.

Différentes demandes de travaux :

- École Maternelle :
  - o Installation d'une alarme incendie. Une demande de devis sera faite. Exercice d'évacuation réalisé à deux reprises par la directrice.
  - o Mise en place de bande jaune pour éviter le stationnement gênant et pour donner une bonne visibilité des enfants qui traversent la voie.
  - o Remplacement du frigo qui ne fonctionne plus.
  - o Remplacement de la sonnette
- École primaire :
  - o Installation d'une gouttière sur le préau
  - o Mise en place d'une peinture blanche sur le nouveau mur de clôture afin d'y créer une fresque.
- Une demande de devis va être faite pour le remplacement de la porte d'entrée de l'école primaire. A noter que les parents d'élèves sont satisfaits de l'aménagement de la cour d'école.
- Présence des enfants accompagnés des enseignantes pour la cérémonie du 11 novembre prochain.

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :**

Mr Le Maire donne connaissance à l'assemblée :

- Fonds national de péréquation : que la commune sera bénéficiaire d'un montant de 5.633 € pour 2013.
- CDG02 : que le Comité Technique Paritaire émis un avis favorable au nouveau contrat de Mme CAUCHOIS Jocelyne. Il est effectif à compter du 1er septembre 2013.
- Cantine : Les confiseries de Noël ont été commandées pour le repas de fin d'année et pour tous les enfants de l'école. Prise en charge par la commune du repas, une demande d'aide ponctuelle sera sollicitée auprès des parents d'élèves pour l'organisation et le service.
- Gaz de France : de son rendez-vous avec le nouveau délégué territorial : Mr DELOBEL, qui est venu s'entretenir et exposer les prochains projets 2014 : mise en place de nouveaux compteurs gaz avec système télémetrie pour une définition mensuelle et instantanée de la consommation de chaque habitation,
- Extincteur : du devis de remplacement de 8 extincteurs au coût de 860,77 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette dépense.
- CCVA :
  - De l'arrêté Préfectoral qui valide le nouveau plan de répartition des sièges à la communauté de communes des vallons d'Anizy comme suit : 7 sièges pour Pinon, Anizy, 2 sièges pour Brancourt, Prémontré, Urcel et un siège pour les autres communes adhérentes, soit au total 31 sièges de conseillers.
  - Du courrier du Préfet recommandant une extrême vigilance à la Présidente de la Communauté de Communes concernant le budget assainissement, jugé déficitaire pour les années à venir, au vu des dépenses d'investissement et des emprunts à rembourser.
- Useda : Mr CARON Bernard est remercié pour sa présence à la réunion. Il souligne que la société SETI est intervenue le lendemain de la réunion pour le rétablissement de l'éclairage public et que depuis, une amélioration est constatée.
  - L'éclairage public de la Rue de la Croix Rouge, les anciennes boules en cas de panne ne pourront plus être remplacées. Une demande de devis est en cours pour la modification des lampes.
  - Modification des statuts de l'Useda : le département de l'Aisne demande à adhérer au vu de sa compétence communication électronique – fibre optique. Le conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette modification.
- Carte cantonale : du courrier du Conseiller général du canton d'Oulchy-le-Château, Mr MUZART Hervé, l'informant que des conseillers généraux ont décidé de s'opposer à ce nouveau découpage qui favorise le rapprochement urbain et non la ruralité. Il portera l'affaire au conseil administratif.
- Stagiaire : Que 4 élèves du lycée professionnel Agricole d'Aumont, terminale bac pro « services aux personnes et aux territoires » viendront effectuer deux stages d'une semaine : du 20 au 24 janvier 2014 et du 17 au 21 mars 2014. Elles effectueront sur le 1<sup>er</sup> stage : une étude sur le territoire avec le dépôt d'un questionnaire aux habitants et sur le 2<sup>ème</sup> stage : mise en place d'une activité qui a pour objectif d'animer le territoire par des propositions d'actions.
- Employés communaux : que la taille des arbres est en cours de réalisation. Des cailloux ont été commandés pour la réfection des trous dus aux intempéries sur les trottoirs de la commune.
- Enfouissement de la ligne haute tension traversant le village, rue Croix Blanche : les travaux sont retardés.

Mr le Maire donne la parole à :

Mr REMY Jean-Jacques informe l'assemblée :

Que l'achat du véhicule CITROEN JUMPY a été finalisé et qu'il peut être mis en service. L'installation d'un attelage mixte, l'ajout de 2 pneus neufs supplémentaires et la gratuité de la carte grise ont été négociés lors de l'achat, pour un coût de 9 990 € TTC.

Deux devis ont été établis pour l'entretien de l'étang communal :

- Coupe des nénuphars à la racine, avec remonte des végétaux sur la berge, enlèvement par les employés communaux : 1.220 € TTC

- Curage de la vase : 1.600 €uros TTC.

Le conseil municipal, après discussion, accepte le 1<sup>er</sup> devis. Madame DE RE Agnès, souligne que néanmoins, au vu du déplacement des engins, il faudrait réfléchir à réaliser les deux opérations en même temps, ce qui permettra également de finaliser cet entretien qui est chaque année évoqué. Mr REMY va solliciter le prestataire.

Une messe sera célébrée en l'église de Brancourt-en-Laonnois le 7 décembre à 10 h15 par Monseigneur l'Evêque du Diocèse. Cette messe sera suivie d'un rendez-vous avec la municipalité pour s'entretenir de l'état de l'église.

Que suite à l'incendie survenu chez Mr MAHU, ce dernier a été relogé sur Anizy le château. Il signale également que l'appel aux dons a été très suivi par les habitants.

Qu'une coupure d'électricité est intervenue le vendredi 8 novembre à partir de 14 h. Un engin de chantier a arraché le câble d'une ligne haute tension. Une partie de la commune a retrouvé l'électricité rapidement, tandis que l'autre à du attendre 18 heures. La commune sera, théoriquement, prévenue 48 heures à l'avance lors du changement du pilonne et pourra ainsi prévenir les administrés.

Mr BOULANGER Serge informe l'assemblée des résultats de l'opération brioches : 230,30 euros pour l'APEI.

Mme VIGNERON Anne Marie signale qu'elle rencontre un problème de stationnement devant chez elle et demande ce qu'elle peut faire pour y remédier. De plus, elle souligne que la plaque d'égout semble bouger. Mr le Maire lui propose de voir le propriétaire du véhicule pour le problème de stationnement et pour la plaque d'égout, les employés communaux iront constater le problème.

Mr CARON souligne le problème d'écoulement d'eau sur le chemin de Frivas, ce qui occasionne des désagréments aux propriétaires adjacents. Cette situation demande une concertation entre les différents propriétaires des parcelles concernées. Mr le Maire demande que le Conseil Municipal soit saisi d'une demande écrite afin que le Conseil puisse faire une évaluation de la situation.

Séance levée à 22 h 25

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

La Secrétaire de Séance  
DE RÉ Agnès

Le Maire  
KOCK Francis